

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | **CFVU**

Séance du 17 janvier 2022

Délibération n°2022-001

Point 2

Point 2 à l'ordre du jour

Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Campagne Parcoursup 2022 : Les critères généraux d'examen des vœux et les attendus locaux relatifs à la licence d'Histoire (site Châteauroux) et le CMI ISDEM adossé à la licence de Mathématiques.

VU le Code de l'éducation, et notamment les articles L. 613-1 et suivants ;

VU la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, et notamment ses Articles L. 311-3-1 et L. 312-1-3 ;

VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Exposé de la délibération : L'université d'Orléans fixe, au titre de l'année universitaire 2022/2023, les critères généraux d'examen des vœux et les attendus locaux exprimés via la plateforme Parcoursup.

Il est porté à la connaissance des membres les fiches de paramétrage de Parcoursup relatives :

- À la licence d'Histoire de Châteauroux ;
- Au Coursus de Master en Ingénierie Statistique des Données et Modélisation » adossé à la licence Mathématiques.

La CFVU approuve, au titre de l'année universitaire 2022/2023, les critères généraux d'examen des vœux utilisés et les attendus locaux exprimés via la plateforme Parcoursup figurant en annexes de la présente délibération.

Effectif Statutaire :	40
Membres en exercice :	38

Quorum :	19
Membres présents :	14
Membres représentés :	9
Total :	23

- Campagne Parcoursup 2022 – licence d'Histoire de Châteauroux

Décompte des votes :

Absentions :	6
Votants :	17
Blancs ou nuls :	–

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	–

La délibération est adoptée.

- Campagne Parcoursup 2022 – cursus de Master en Ingénierie Statistique des Données et Modélisation » adossé à la licence Mathématiques

Décompte des votes :

Absentions :	–
Votants :	23
Blancs ou nuls :	–

Suffrages exprimés :	23
Pour :	17
Contre :	6

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 17 janvier 2022

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

Destinataires de la délibération :

Madame le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Présidente du Conseil Académique,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
Service juridique de l'université d'Orléans.

Annexes :



Point2_Parcoursup Point2_Parcoursup
2022_LLSH_Histoire 22_UFRST_CMI_Mat